

REGUMATE EQUIN : un médicament vétérinaire pour les chevaux à utiliser avec précaution



L'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire au sein de l'Anses appelle à rester vigilant lors de l'administration du médicament vétérinaire REGUMATE EQUIN pour réguler les chaleurs des juments. En effet, en raison de son action hormonale, ce produit peut entraîner des effets indésirables en particulier chez les femmes lorsqu'elles l'administrent à leurs chevaux. Ainsi, il est recommandé notamment aux femmes enceintes ou susceptibles de l'être, de ne pas administrer le produit elles-mêmes. Par ailleurs, l'Agence rappelle aux utilisateurs de ce médicament l'importance de respecter les précautions d'emploi.

L'altrénogest est un progestatif de synthèse, utilisé en tant que médicament vétérinaire pour faciliter la reproduction dans les filières équine et porcine. En milieu équin, cette hormone de synthèse se trouve dans le médicament REGUMATE EQUIN, un produit largement utilisé à la fois par les professionnels éleveurs de chevaux, afin de prévenir ou de synchroniser les chaleurs des juments, et par les cavaliers propriétaires ou détenteurs de chevaux, pour diminuer les manifestations d'œstrus en période de compétition. En France, ce sont près de 30 000 traitements à base de ce médicament administrés chaque année à des juments.

Des effets indésirables en particulier sur le cycle menstruel des femmes

Comme tous les progestatifs de synthèse, l'altrénogest peut entraîner des effets indésirables chez la personne qui administre régulièrement le traitement. Ainsi, le contact répété avec le produit peut provoquer des troubles de l'appareil génital des femmes, tels que la perturbation du cycle menstruel, des contractions utérines ou abdominales ou encore la prolongation de la grossesse, et possiblement chez les hommes, une baisse de la libido. D'autres signes peuvent également survenir chez toutes les personnes qui administrent le produit : des maux de tête, de la fièvre, des douleurs abdominales, des nausées, de la diarrhée, des vomissements et de l'urticaire.



anses

Un rapport de la Food and Drug Administration (FDA) aux Etats-Unis mentionne 130 cas de réactions indésirables liées à l'altrénogest, dont 121 dans le milieu équin, entre octobre 1987 et mai 2018. En France, très peu de cas sont rapportés, seulement 8 cas depuis 2002 dont 3 cas dans la filière équine et l'Anses souligne un phénomène probable de sous-déclaration. En effet, les personnes ne font pas spontanément le lien entre les symptômes et le fait d'être exposé à ce médicament. Ainsi, l'Anses appelle à rester vigilant pour prévenir ces risques.

Eviter tout contact direct avec la peau

L'Anses recommande à certaines populations d'éviter tout contact avec le produit et de ne pas l'administrer elles-mêmes. Ce sont :

- Les femmes enceintes ou susceptibles de l'être ;
- Les personnes présentant des tumeurs progestérone-dépendantes connues ou suspectées ;
- Les personnes présentant des troubles thromboemboliques.

Par ailleurs, l'Anses rappelle l'importance de respecter les précautions d'emploi énoncées dans la notice du REGUMATE EQUIN afin d'éviter tout contact direct avec la peau. Les utilisateurs doivent obligatoirement porter des gants et des vêtements couvrants pendant la manipulation du produit, et se laver les mains après le traitement.

Une attention particulière sur les gants à utiliser :

- Utiliser des gants en vinyle, néoprène ou nitrile intacts.
- Ne pas utiliser des gants en latex, poreux, qui peuvent laisser traverser le produit.
- Utiliser des gants à usage unique pour éviter le contact avec le produit lors de la manipulation de gants déjà souillés.

Que faire en cas de contact accidentel ?

- La peau doit être lavée immédiatement avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact accidentel avec les yeux, il est nécessaire de rincer abondamment à l'eau durant environ 15 minutes.

Pour déclarer un effet indésirable chez l'Homme suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>